

terme grossier d'enc..... Il paraît que les gens qui font ce métier ont la verge et le rectum déformés. On peut me visiter : je vous prie de croire que je suis innocent. Tout ça a été combiné pour que ma femme soit veuve. »

V... est un ancien employé arrêté nombre de fois pour ivresse et qui avait eu, un an auparavant, un accès d'alcoolisme subaigu guéri sans traitement. Le jour qui a précédé l'attaque actuelle, il avait écrit à sa femme la lettre suivante, que je reproduis malgré sa longueur, parce qu'elle est un échantillon de l'état actuel pendant la période d'incubation. On y retrouve aussi peu justifiées au fond, mais plus raisonnables dans la forme, les idées qui feront le corps du délire.

« Ce 25 février 1866.

« Madame, vous la sagesse en personne, permettez-moi de faire quelques réflexions sur votre conduite plus que scandaleuse. Je sais que jamais vous ne m'avez aimé; sans doute la différence qu'il y a entre nos deux âges, mais par rapport à mon défaut, la boisson, votre froideur à mon égard aurait pu être motivée. Vous refusez à mon égard le service conjugal, mais pour vous en dédommager, vous avez trois amants de prédilection; ces messieurs sont l'horloger, notre voisin, chez lequel je vous ai entendue et le jeudi et le vendredi; à ce dernier jour vous avez pleuré, peut-être aviez-vous du repentir. Je vous disais de venir coucher dans votre lit, avec la certitude de tous les égards dus à une femme qui se respecte; vous avez dit oui; on vous le conseillait même; mais vous aviez peur, dites-vous, que je vous tue. Je vous avais donné ma parole du contraire, mais vous avez cru devoir retourner chez les enfants. Vous avez sans doute dit, selon votre franchise, que j'étais ivre-mort. Pour le numéro 1, j'ai bien entendu votre conversation : on veut se débarrasser de moi à tout prix, et pour y parvenir, à l'instigation de vous et de votre amant, on invente sur mon compte une ignominie des plus grandes qui fait envoyer un homme au bagne. Voilà un

plan bien établi, mais les preuves! à moins d'un jugement inique. Vous avouez que j'ai une femme bien méritante. Vous aimez, dites-vous, vos enfants. Qu'avez-vous fait? Vous les couvrez d'ignominie. Vous savez la réputation que vous avez dans le quartier, celle d'une femme perdue. Je ne sais pas dans quel but on le fait, c'est que tout le monde vous méprise. Ici votre réputation parviendra sans doute à s'étendre; il y a déjà bien du mal de fait. »

5° D...., 45 ans, marchand bimbetotier. Trois accès antérieurs, un par an. Épilepsie antécédente à attaques rares, datant de sept à huit ans et qu'il attribue lui-même à ses excès. Il boit plusieurs litres de vin chaque jour et jamais d'eau-de-vie; troubles gastriques anciens; bonne alimentation; aisance relative. L'accès actuel a débuté il y a deux jours. Ni fièvre ni agitation à forme maniaque; mouvements incessants.

« Il se passe de drôles de choses, que j'ai maintenant des aiguilles et des petits poissons qui remuent entre cuir et chair et des plumes par là aussi (il se tâte le menton). J'en avais là un petit paquet, il y en a encore, j'en vois une là qui aura tombé de ma bouche.

« C'est M. G..... qui m'en a mis par vengeance (il se secoue les doigts). Ils ont arrangé cela avec Denis pour m'envoyer au poste, j'ai crié à la garde. On a fait un procès verbal comme si c'était ma passion d'être une tante; mais moi j'ai mon caractère d'homme. Il était minuit, j'ai crié; il dit : Tu cries comme une tante, ça fait qu'on m'a arrêté sans m'arrêter. Ils étaient 78 ensemble quand j'ai crié à la garde, d'un côté et de l'autre. Moi je passais tout seul au milieu. Je n'avais pas envie de recevoir une *ventrée*. Il aurait été tout seul que je n'aurais pas parlé de la garde.

« D.... va vers la fenêtre et s'écrie : Tiens, le voilà là-bas; il est avec Chose. Ils me croient mort, parce que j'étais à la peine de mort. En sortant, il lève les jambes et cherche à se débarrasser avec les mains de fils qui le gênaient, dit-il, pour marcher. »

6° D...., marchand de vins. Alcoolisme subaigu; premier accès au deuxième jour du délire.

« Hier soir, il était onze heures et quart, il entre un individu qui demande une chopine. Je veux bien. — Là dessus ils boivent et ma femme vient se coucher. Nous n'avons pas été sitôt au lit, il vient danser du monde autour de nous. Il y en avait un qui avait une casquette blanche; deux en blouse, deux dans le fond qui dansaient; ça me fiche un coup. — J'allume une allumette. Personne! Je me dis: J'ai le corps qui me remue. Je me recouche. Quand j'avais soufflé la chandelle, en voilà un qui me remue devant la figure. Je rallume; personne. — Au travers du plancher nous voyons du monde; je cours, je ne vois rien, ils se sont sauvés.

« On nous éblouit d'une espèce de poudre de vif-argent. Nous nous recouchons; on en fait encore autant. Sa femme se mit à pleurer, je retire les draps et je mets l'édredon sur une table, je voyais mon portrait dans l'édredon. Je me suis habillé et je suis parti par la porte de derrière.

« Je vois deux individus qui se sauvent, je crie au voleur. Ils laissent un fil électrique; je le prends, ça m'engourdit la main. Ils sautent par-dessus une maison et disparaissent.

« Il y a un petit bonhomme en drap que ma fille accroche à la cheminée. Ça fait une figure d'homme qui respirait en faisant: hum, hum. Je saute, je lui bouche la figure; mais rien.

« Je me recouche la tête sur l'oreiller. Entre le bras et la tête, il me passait du feu avec des boules qui me faisaient allonger les bras et les jambes. On n'en voyait rien, ça laissait des petites marques sur les jambes. Je l'ai montré au commissaire. On me disait: C'est le télégraphe. J'ai été au bureau. On m'a dit: Le télégraphe ne fait pas de ces choses-là. C'est des petites boules plus petites qu'un mouchoir, qui s'étendent, qui se tournent et qui vous enveloppent tout.

« C'était curieux tout de même de voir le monde qui regardait au travers du baldaquin du lit. Les rideaux étaient mis. Il y en avait un qui soufflait; l'autre avait une petite baguette, il nous touchait. J'ai voulu attraper la baguette, il levait la chemise de ma femme, je n'ai pas pu. Quand on courait après lui, il était

déjà à 50 mètres. Si j'avais eu un pistolet dans ma poche, il était sûr de son affaire.

« Jamais je n'ai vu cela de ma vie. Il passait des étincelles d'électricité; on ne voyait plus rien. »

7° V..., 57 ans, cordonnier. Habitudes alcooliques invétérées, ne boit que du vin. Plus de tristesse que d'excitation. Troubles gastriques prédominants; tremblement général avec légère hésitation de la parole. Caractère bienveillant. V... est venu lui-même se plaindre au commissaire de police, il a pris seul une voiture et est venu demander son placement pour éviter ses ennemis.

« C'est arrivé ce matin à cinq heures. J'étais endormi, ma cousine me veillait. Je regarde. Je vois qu'on levait le plafond. Il y avait des animaux qui poussaient ma glace. Il descend un cadavre de petite fille que la mère coupe en deux, puis il en descend une seconde. Le physicien était en bas et s'est aplati contre le mur. Ils ont fait dans le mur un escalier pour se loger entre la toiture et le zinc; cela leur a coûté plus de douze mille francs.

« J'étais malade depuis cinq jours (le délire date en effet de quatre jours), j'ai cru que c'était la fièvre qui me donnait des visions; mais j'ai vu que c'était l'inquisition. Il y avait trois séances par jour; je les ai fait arrêter.

« Ils m'ont empêché de dormir, malade que j'étais. Ils empoisonnaient la chambre avec des fourneaux. Je me sentais étouffé. Ils savaient que j'allais porter plainte, et, par vengeance, ils chauffaient davantage.

« Il y a deux témoins, qu'on les appelle! — La femme de mon cousin et un Piémontais. Ils étaient indignés. Voir donner des cadavres à des bêtes; il faut être sauvage. Quelle horreur!

« Le physicien avait de la lumière qui montait et qui descendait. Il m'envoyait des poupées en physique qui avaient l'adresse de prendre leurs petites robes et de me cacher la figure, afin que je ne voie pas. Il est d'une force!

« J'ai vu des animaux qui sortaient de dedans le mur. Il y en

a qui sortent d'un trou de la glace; il y en a un qui leur donne tout ce qu'il a sur le corps, et il rentre n'ayant plus qu'une arête pour se remplir et se faire remarquer. Il paraît qu'ils ne sont pas méchants; ils ne parlent pas du tout.

« L'avant-dernière nuit les autres ont déterré la maison. Le marchand de vin le payera cher. Ils ont creusé partout et puis ils sont revenus ouvrir des portes dans les encoignures. Il ne leur en faut pas de grandes. Ils ouvrent le plâtre grand comme la main, ils sont si petits. »

Le lendemain V..... est dans le même état mental et semble seulement un peu plus anxieux. Les idées ont pris un autre tour :

« J'étais derrière la table de nuit quand le capitaine a dit : Chargez les armes, il va mourir. — Un autre officier m'a dit tout bas : Ne bougez pas. Ils n'avaient pas le droit de me tuer. — Il y en a un qui a tiré un coup de pistolet; il m'a raté. Je me suis jeté sous le lit, et ils ne m'ont pas vu. — C'était la nuit, — autrement, le jour, ils ne parlent jamais.

« Ils m'ont volé pour plus de 60 francs d'outils; ils ont tout attrapé. Ça a été bien fait — je n'en ai rien dit quand j'ai vu qu'on me condamnait à mort sans conseil de guerre. »

8° L..., 26 ans. Arrêté sur le boulevard de la Chapelle, criant qu'on venait de tuer une femme chez lui. Il est épicier, débitant de vins, boit tous les matins avec ses pratiques sans être jamais en état d'ivresse. Pendant la semaine qui a précédé l'accès, il s'est livré à des débauches exceptionnelles. La crise délirante, qui date d'un jour, a été précédée par quatre jours de mal de tête, de nausées, de dégoût pour la nourriture, sans insomnie. Excitation légère, pas de terreur, expression de la physionomie souriante et en pleine contradiction avec ses récits.

« C'était hier dans la nuit. Il est arrivé une bataille de Russes, parce qu'il est rentré dans la maison une femme qui avait un petit sauvage, un petit homme qu'elle avait chez elle. Je les ai entendus et bien vus. Le sauvage a une gueule (on peut bien dire une gueule) allongée; j'en avais peur. — Il se mettait de

côté, et quand elle a passé, il lui a donné un coup de couteau ou de stylet. Il l'a enlevée dans la maison à côté, en passant par le toit. Elle est tombée et s'est achevée.

« On a pensé que j'étais de l'attaque des Polonais, on s'est trompé. Les Russes sont arrivés dans la cour par l'aide des singes qui courent sur les toits des maisons. Ils se sont tous tués; on rejette la faute sur moi. Tout le monde dit : Tu as fait l'accident. Il est venu un bataillon de chasseurs, on a enlevé tous les corps et les femmes aussi. Les femmes se sauvaient dans le puits en descendant par la corde. — Il y avait des bouchers qui lavaient le sang. Moi, je n'ai pas voulu. — Ils étaient habillés en bourgeois, mais l'autorité doit les avoir emmenés. Le chef est condamné à perpétuité par la loi. Vous n'avez qu'à voir si les papiers se raccordent.

« J'ai été condamné à mort pour cette affaire. Je suis jeune encore, je demande ma grâce. Il n'y a plus de crainte que cela recommence : la femme est morte et le singe aussi. On a fermé les portes et on les a forcés de se donner des coups de couteau. »

9° F..., tapissier. Accès alcooliques rares, pas de troubles de digestion; tremblement très prononcé, mouvements spasmodiques :

« Dimanche (il y a trois jours), rentré chez moi à dix heures et demie, en sortant de dîner en ville, je n'étais pas ivre, mais un peu *lancé*. Je me suis endormi. Vers une heure ou deux du matin, je me suis réveillé. J'ai vu comme des espèces de spectres vivants; on dirait des êtres qui venaient sur vous... Cela forme comme une espèce de lumière qui se projetait sur le carré. Les voisins s'en sont plaints. On doit l'avoir mis sur le rapport.

« Ça représentait des personnages. Trois hommes dont les bras avaient l'air de marcher; ils étaient plutôt en ombre qu'en couleur, on aurait dit une fumée, — on apercevait comme une flamme par la serrure pendant que les gens se remuaient dans la chambre :

« Je leur ai demandé : Qu'est-ce que vous venez faire ici ?

Comme ils ne me répondaient pas, je leur ai dit : Est-ce que vous m'en voulez, que vous êtes trois contre moi ?

« Alors la colère m'a pris, j'ai empoigné un tabouret et je l'ai jeté au milieu ; ça s'est évaporé. Je revoyais la lumière, j'ai ouvert et je les ai revus sur le carré. J'ai jeté mon chandelier, mon pot à l'eau, tout ce que je trouvais sous la main. Alors les voisins sont sortis.

« J'en ai parlé. On m'a dit : Ça se fait avec une composition, on a eu tort de le faire chez vous. »

Je craindrais d'abuser en multipliant les citations textuelles. Les fragments que je viens de reproduire suffisent pour donner une idée exacte non seulement des conceptions délirantes, mais de leur mode d'association. On a pu voir, d'une part, combien les idées étaient mobiles et, de l'autre, à quel degré elles étaient uniformes. L'incohérence elle-même n'excède pas le domaine très limité qu'on peut lui assigner d'avance, et, si désordonnées que soient les combinaisons, elles ne mettent en jeu qu'un nombre restreint de perceptions illusives ou d'idées.

Dans des cas encore moins aigus, le malade est à peu près raisonnable tant qu'on le soutient en dirigeant l'entretien ou qu'on lui pose des questions en dehors des possibilités de son délire. Ses préoccupations malades se concentrent souvent sur une délusion unique, bizarre et qui semble d'autant plus étrange que le fonctionnement intellectuel reste, en dehors de ces absurdes fantaisies, presque régulier. Les faits suivants, que je me bornerai à relater très sommairement, seront plus instructifs qu'une description forcément confuse où on ne réussit ni à classer ni même à condenser des caprices délirants qui échappent à tout essai de coordination.

10° F..., traité un an auparavant pour un court accès de délire alcoolique. Passant le soir dans une rue, il croit entendre la voix d'une femme qui lui parle derrière les volets d'une boutique d'épicier, qu'on est en train de fermer. Il affirme que ses amis ont caché une femme de sa connaissance avec laquelle ils étaient en partie de plaisir et qu'elle va être écrasée sous les vitres. Il

essaye d'abord d'ouvrir les volets, et comme il ne peut y parvenir, il frappe à la porte déjà fermée et menace le marchand. Celui-ci sort, une explication en résulte, une rixe s'engage, on finit par déplacer un volet, et tout naturellement on ne trouve pas de femme. F... se retire, convaincu qu'elle s'est échappée, et rentre chez lui. Il est guéri le surlendemain.

11° T..., 41 ans, couturière. Arrêtée sur sa demande, disant être sans asile et avoir commis un vol chez la dame O..., sa propriétaire.

Elle raconte, et le lendemain elle persiste dans son récit, qu'il y a quinze jours, elle a eu la faiblesse de prendre une couverture de laine et de la porter au Mont-de-Piété. J'ai reçu, ajoute-t-elle 4 francs en échange ; avec cette somme, j'ai acheté des vivres chez divers fournisseurs. Poussée par le remords, j'ai fini par glisser sous la porte de la propriétaire la reconnaissance d'engagement.

La dame O... interrogée, dit qu'il n'a été rien pris ni engagé, que la couverture est encore sur le lit et qu'elle n'a pas reçu de reconnaissance. La malade soutient sa déclaration.

12° P... parqueteur, 20 ans. Se rend le 27 février à un sergent de ville disant qu'il fait partie d'une société secrète, qu'il est chargé de tuer l'empereur. Le complot doit être mis à exécution le lendemain à onze heures. Un pistolet lui a été remis à cet effet par le nommé R... son oncle, employé au télégraphe. Le signal doit être donné par le mot : le *negre*. Il entrera aisément au château, au besoin il ira à Versailles où il sait que l'empereur doit se rendre *incognito*. Si l'affaire manque, elle sera renvoyée au lundi où l'empereur doit passer la journée à Louvecienne.

P... est robuste, bien portant, sans tremblement ni fièvre. Il fournit pertinemment tous les renseignements qu'on lui demande sur ses antécédents, sa profession, sa famille. Le délire se dissipe trois jours après son arrestation qui avait lieu presque immédiatement après la condamnation de Greco, pour tentative d'assassinat sur la personne de l'empereur.

13° H..., garçon boulanger. Se présente aux sergents de ville

et déclare qu'il a tué son père d'un coup de fusil la veille au soir. Il ne sait pas s'il est mort. L'événement se passait à Chinon où il demeure. Aussitôt après, il a pris le chemin de fer et est venu à Paris pour échapper aux poursuites, mais il n'est pas de force à résister à ses remords.

Pendant trois jours, H... persiste dans son allégation, racontant les faits sans variantes, mais ne pouvant pas donner de détails circonstanciés, ce qu'il attribue à son émotion. Le quatrième jour, le malade est abattu, mais en possession de sa raison. Il ne comprend pas par quelle aberration d'esprit il a pu s'accuser. Il boit surtout de l'eau-de-vie, et aurait, il y a un an, quitté brusquement son père, avec lequel il vivait en bon accord, à la suite d'une crise du même genre provoquée par des excès de boisson.

14° M... tonnelier, 20 ans. Tremblement très marqué, habitudes alcooliques dont il convient.

Le rapport de l'agent de police qui l'a arrêté sur la voie publique porte : J'étais dans l'angle de la rue Saint-Victor, lorsque l'homme que j'amène est venu à moi tout tremblant et si ému qu'il pouvait à peine parler ; je le questionnai. Il me dit qu'un nommé Maléna lui avait coupé le membre viril. Je fis entrer cet individu dans un chantier et je vis qu'il n'avait aucun mal. Le lendemain, M... répète que ses amis l'ont poursuivi, qu'ils se sont mis à neuf pour lui couper le membre avec un fil de soie.

Guérison au quatrième jour du délire. Intelligence d'ailleurs assez nette pendant la courte durée de l'accès.

15° V... 32 ans, maçon, trouvé errant la nuit dans la rue. Il est sorti de son domicile au milieu de la nuit, ayant gardé la chambre quelques jours à cause d'une angine phlegmoneuse légère.

V... indique son domicile et les faits réels qui viennent d'être rappelés. Il s'accuse d'avoir des habitudes d'onanisme et se plaint de ce que sa famille lui a fait mettre un membre viril en plomb, qui n'est pas solidement assujéti et le gêne.

Cette assertion est presque la seule idée délirante qu'il

exprime pendant quarante-huit heures. Le troisième jour, un accès de fièvre survient, sans rechute de l'angine ; le malade s'excite, veut sortir, frappe à la porte, devient incohérent. On est forcé de le placer dans un asile d'où il sort guéri quinze jours plus tard.

16° C..., 20 ans, garçon marchand de vins, arrêté dans son domicile par suite de plaintes portées par les voisins. Sa préoccupation dominante et presque exclusive, qui dure depuis trois jours, est qu'il est tourmenté par des gens qui passent par le trou de la serrure et par tous les endroits où il y a une ouverture à la porte. Transféré dans une cellule, il est obsédé par la même idée et trahit par des gestes la répugnance que cette obsession lui inspire. Non seulement il voit, mais il entend l'urine qui coule sur le parquet et les gens qui se parlent derrière la porte. Accès de courte durée.

17° C..., 45 ans, pastilleur, ne boit que du vin. Tremblement très prononcé. Trouvé couché, la nuit, au mois de juin, sur un trottoir, en bras de chemise et paraissant endormi. Il a quitté, dit-il, son logement parce qu'il a vu les voisins faire des amas de matières incendiaires pour le brûler. Il est d'ailleurs calme et assez raisonnable.

Enfermé dans une cellule du dépôt, il écrit au surveillant la lettre suivante :

« Monsieur le surveillant en chef, j'ai passé une nuit blanche, remplie d'inquiétudes. Le compagnon que vous m'avez donné hier se dit las de cette existence et ne parle de rien moins que de mettre le feu à la paille. Avisez, il n'y a pas de temps à perdre ».

18° T..., 18 ans. Alcoolisme léger, peu de tremblement. Excès de boisson accidentel. Arrêté, s'étant présenté au fort de Vincennes pour réclamer une pièce de canon qu'il avait achetée 20 francs et qui tire douze coups sans être rechargée ; il insiste pour que la livraison soit faite, parce que s'il rentre chez son patron les mains vides, il a grande chance d'être fusillé. L'accès ne se prolonge pas au delà de quarante-huit heures.

19° K..., 55 ans, boulanger, a été arrêté, voulant entrer aux Tuileries, pour parler à l'empereur. On l'accuse d'un crime, dont il entend se disculper. On prétend qu'il s'est amusé avec un âne. Pendant qu'il jouait aux cartes dans un cabaret, un des joueurs qui le gagnait toujours a répété : C'est cela, ça y est, et autres propos dont il a compris le sens. Il a pensé, ne sachant où s'adresser, que l'empereur seul pouvait faire cesser ces bruits qui couraient, d'après ses avis ultérieurs, plus près de la médisance que de la calomnie.

Le délire survenu à la suite d'une débauche ou, comme il dit, d'une ribotte, le jour de la paye, se dissipe promptement sans autres conceptions délirantes.

20° G..., 45 ans, portier. Alcoolisme chronique. Accès subaigus répétés à de courts intervalles depuis trois ou quatre mois : son idée fixe est qu'on veut le circoncrire et le convertir à la religion juive.

Il se peut que la donnée délirante ne s'épuise pas sur une seule idée, mais que le malade complète son récit par des détails imaginaires destinés à lui donner plus de vraisemblance. On voit alors, sous l'influence de l'alcoolisme, se produire des imaginations romanesques analogues à celles que racontent certains hystériques, mais beaucoup plus confuses. Je rapporterai peu d'exemples de cette forme rare et qui ne s'observe guère que dans les cas où la perturbation intellectuelle demi-chronique dure déjà depuis quelque temps.

21° L... 32 ans, garçon brasseur, grand, robuste, ayant été déjà affecté à plusieurs reprises d'alcoolisme subaigu. La crise actuelle remonte à près de quinze jours.

« On m'en veut. Il y a des gens qui m'empêchent de travailler. Chaque fois que je passe au coin d'une rue, je sens un mauvais goût qui m'avertit qu'ils ne sont pas loin. J'ai la tête qui bat du matin au soir, ils m'ont rendu malade. La preuve que je ne me sens plus, c'est que quand on a fini d'uriner la verge remue et chez moi pas du tout.

« J'étais chez un marchand de vins, où je buvais un canon

avec deux ouvriers. Il arrive une personne qui, soi-disant, était de la police de sûreté. Il demande un nommé Gilbert. Je réponds que j'en connais un qui demeure cité Doré. Il me demande si c'est un artilleur. Je dis : Non. Il ajoute : N'importe, suivez-moi.

« Nous descendons la rue Gracieuse et nous allons dans la direction du pont d'Austerlitz. Chemin faisant, il me dit que ce Gilbert a volé 4,000 francs. Cela me faisait de la peine de le faire arrêter ; mais dans ces choses-là il n'y a pas de camarades.

« Nous entrons chez un marchand de vins. Pendant que nous étions à boire, il me dit : Montrez-moi vos mains : vous avez deux M dans l'une, un T et un M dans l'autre. Savez-vous ce que cela veut dire ? Il me regarde comme pour prendre mon signalement.

« Quand il m'a eu quitté, j'ai rencontré des gens de police bien habillés en bourgeois qui prenaient aussi mon signalement. Un individu en tilbury avec un cheval s'est arrêté comme les autres. Il en était aussi ; ça m'a frappé de peur.

« En rentrant, il y en avait un en paletot à la porte avec un gamin. Il lui a dit : Monte au quatrième (L... demeure au quatrième étage) et il a fait une croix noire sur la porte. Je suis remonté vivement et j'ai fermé la porte à clef. J'étais perdu. Un étourdissement m'a pris. Ma femme a demandé un médecin qui m'a fait vomir ».

22° C..., domestique, âgée de 19 ans, ayant, dit-elle, quitté sa place depuis peu de semaines pour travailler comme couturière. Il y a deux jours, après avoir passé la nuit avec un commis voyageur, elle va déjeuner avec lui, boit outre mesure et rentre seule à son domicile.

Le soir vers onze heures, C... s'habille d'une robe de gaze jaune, et court la rue Montmartre, suivie et huée par les passants.

Interrogée le lendemain par un commissaire de police, elle parle un espagnol de fantaisie et se refuse à prononcer un seul mot de français.